



TARIFS 2018-2019 Aux Ecuries de la Boissière

Licence fédérale

- Licence fédérale (-18 ans) 26 €
- Licence fédérale (+18 ans) 37 €

Cours d'équitation à partir de 6 ans

- Cotisation au club (pour devenir membre du club) 75 €

Forfait annuel * :

1 séance / semaine par prélèvement mensuel x11 (sept à juillet) 45 €/mois

Forfait trimestriel * :

- 1^{er} trimestre 225 €
- 2^{ème} trimestre 165 €
- 3^{ème} trimestre 135 €

Cours baby poney de 3 à 5 ans

- Cotisation baby-poney 45 €

Forfait annuel * :

1 séance / semaine par prélèvement mensuel x11 (sept à juillet) 23 €/mois

Forfait trimestriel :

- 1^{er} trimestre 105 €
- 2^{ème} trimestre 90 €
- 3^{ème} trimestre 60 €

- Promenade en main sur shetland 30 minutes, 1 accompagnant par poney 10 €
- Carte de 10 heures (valable 1 an de date à date) 165€

Les stages

- Stage à la journée (amener son pique-nique) 45 €
- Stage à la journée (non membre du club) 55 €
- Stage 1/2 journée 30 €
- Stage 1/2 journée (non membre du club) 35 €

Cavaliers non membre du club

- Une heure passager 25 €
- Carte de 5 heures essai (non renouvelable) 80 €
- Carte de 10 heures (valable 1 an de date à date) 185€

Cours particulier

- | | |
|--------------------------|------|
| - Avec son propre cheval | 35 € |
| - Avec cheval du club | 40 € |

Accueil de groupes (école, centre de loisirs, etc...) nous consulter

Propriétaire

Pension au pré en été, au paddock avec abris en hiver, alimentation (foin+céréales)

- | | |
|--|-------|
| En groupe | 200 € |
| Seul | 240 € |
| - carte de 10 heures | 105 € |
| - forfait annuel | 360 € |
| Travail de votre cheval par un professionnel (la séance) | 30 € |

*Conditions pour le forfait :

Documents à fournir : (Téléchargeables sur notre site internet)

- Certificat médical et décharge parentale pour les mineurs, pour la FFE.
 - Fiche de renseignements et autorisation parentale pour le club.
 - Pour les nouveaux adhérents il est possible de commencer en cours de trimestre le tarif sera alors adapté en fonction du nombre de cours restant.
 - Les cours manqués pourront être rattrapés au long du trimestre, à raison de 1 cours par mois et seulement si il a été décommandé à l'avance.
- Pour les horaires, merci de nous consulter.
- Les abonnements sont nominatifs et ne peuvent être ni échangés ni remboursés (sauf absence de plus de 15 jours et sur présentation d'un certificat médical, le remboursement se fera alors au prorata).
 - Réduction de 20% sur le trimestre, à partir du 3ème membre de la même famille.
 - Cotisation et Licence sont à renouveler chaque année, lors de l'inscription de juin à septembre, pour toute personne membre du club.
 - Possibilité d'effectuer les règlements en plusieurs chèques qui seront encaissés à des dates différentes
 - Tous prélèvement commencer en début d'année seras effectuer jusqu'en Juillet en cas de non-respect le chèque de caution de 180 euros seras encaisser

Nous acceptons les chèques vacances

Tel Pascale : 06.09.16.79.45 (chevaux)

Tel Audrey : 06.60.05.18.68 (poneys)



www.ecuriesdelaboissiere.ffe.com